

Editorial

A géométrie variable

L'exercice se révèle parfois périlleux, tirer un bilan d'une année d'intense activité, il ne s'agit pas de sombrer dans l'autosatisfaction béate, mais bien au contraire de faire preuve de probité et d'en tirer, le cas échéant, des enseignements. 2014, année de transition pour notre fédération, le changement de présidence et l'engagement d'une nouvelle secrétaire générale n'ont pas engendré de trou d'air. Il faut savoir saisir les opportunités qu'occasionnent des changements de personnes pour redonner une perspective nouvelle aux dossiers qui nous occupent.

Au-delà de l'installation de la nouvelle direction de la FSF, le bilan des négociations avec le Conseil d'Etat est à géométrie variable. Sur les conditions générales de travail, les décisions du gouvernement concernant les gratifications et le refus d'un versement d'une prime unique pour effacer l'ardoise d'une décennie d'attente n'a pas été sans engendrer une forte déception dans nos rangs. Reste que la mise en place, notamment, d'une indemnité pour le travail du samedi et la revalorisation des indemnités pour le travail de nuit doit être considérée à sa juste valeur. En outre, dans différents secteurs, les contacts et discussions ont été positifs, ils sont dus en particulier à la forte mobilisation des associations concernées, à la maîtrise des dossiers et à la volonté des cheffes et chefs de Département de trouver des solutions adéquates aux problématiques soulignées par les acteurs de terrain. Certes, des zones d'ombre subsistent, nous travaillons avec détermination pour y remédier.

Enfin, il faut souligner l'engagement exemplaire de nos représentants dans différentes commissions, une activité de

coulisses qui requiert rigueur et compétence. Le travail se poursuit inlassablement, la défense de la fonction publique vaudoise s'inscrit dans la durée, la FSF entend y jouer une part prépondérante.

*Cyrille Perret
Secrétaire général*

CCT Social

Plus de quarante séances ont été tenues cette année, réparties entre la Commission paritaire professionnelle (CPP), le bureau et les sous-commissions. Les partenaires sociaux de la CCT Social ont œuvré sans relâche pour poser les fonts baptismaux de la convention collective de travail. Cette dernière est entrée en vigueur le 1er janvier dernier, elle comprend plusieurs étapes pour sa mise en application générale. Cette première année aura permis, notamment, à la Commission paritaire de publier les premières conclusions en terme d'interprétation de certains articles conventionnels. Dès l'installation de la CPP, ses membres se sont donné deux ans pour asseoir sa structure et mettre en place un outil d'interprétation et d'application pertinent. En 2015, ce travail essentiel sera poursuivi avec la même acuité. Il faut souligner ici que l'état d'esprit au sein de la CPP est excellent, l'ensemble des protagonistes tend à trouver des solutions intelligentes et non partisanses.

cyp

***Le secrétariat de la FSF vous
souhaite d'excellentes fêtes
de fin d'année***

***Le secrétariat sera fermé du
25 décembre 2014 au 5 janvier 2015***

[Prochaine parution: février 2015](#)